

COMPTE RENDU - REUNION DE QUARTIER

Lundi 13 juillet 2015 - 18h - Salle Magali - Hôtel de Ville

SECTEUR 1 - Centre historique

SECTEUR 3 - Citadelle et Rives de l'Ardèche

Présents

Elus : M. ROUSSELOT, Mme SEQUIER, M. JOURDAN

Délégués : M.PERRIAL, M.ANDURAND, M.BARRE, Mme BOSCH, M.CARMINATI, Mme CHABANNE, M.LIBOURNEL, Mme RIBON, M.ROMAN, Mme SARRAZIN, M.TREVET, M.VIENS.

Agents : M. BOUDISSA (Police municipale)

Excusés

Elus : M. le Maire, M. MOUCHETANT

Délégués : M.IBANEZ, M.BRES, M.HAMMADOU, Mme GUERREAU

Avant que la parole ne soit donnée aux délégués de quartier M. ROUSSELOT veut donner une précision sur la différence entre les délégués de quartier et le Conseil Citoyen qui vient d'être créé dans le centre ancien dans le cadre de la politique de la ville. Le conseil citoyen est totalement indépendant des représentants de quartier.

Les délégués prennent ensuite la parole et abordent les sujets qui les préoccupent.

PROPRETE ET INCIVILITES

Délégués :

→Des précisions sont demandées sur la nouvelle brigade verte. Des sanctions sont-elles prises avec les non Spiripontains et professionnels qui jettent des cartons et des déchets sur la commune ?

M. ROUSSELOT précise trois points :

- une décision du conseil municipal va être nécessaire pour tarifier les infractions.
- les professionnels ne sont pas d'accord de payer la taxe qui s'élève à 400 euros la vignette.
- l'agglomération du Gard Rhodanien envisage, elle aussi, la création d'une brigade verte.

Délégués :

→Peut-on avoir un suivi sur les sanctions et sur le nombre d'infractions ?

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

M. ROUSSELOT : il n'y a pas de problème, ce sera fait.

Délégués :

→ Il y a eu des dégradations au lavoir.

M. ROUSSELOT : une plainte a été déposée.

Délégués :

→ Pour l'enlèvement des encombrants, au cours d'un déménagement, que doit-on faire car il y a un délai très long lorsqu'on appelle le service municipal.

M. ROUSSELOT précise que pour un déménagement, vu qu'il y a un préavis à donner, la personne peut le prévoir à l'avance.

Délégués :

→ Avant de passer chez NICOLLIN, les éboueurs ramassaient tout.

→ Il faudrait peut-être revoir l'organisation des containers ?

→ De nombreux containers sont abimés, parfois vides et retournés surtout depuis le passage chez NICOLLIN.

M. ROUSSELOT en prend note. Il informe que certaines communes étant en rouge pour la collecte des ordures, la décision a été prise de mettre en place le tri sélectif.

Il fait un constat et regrette que les bienfaits du tri sélectif soient en baisse.

Est-ce de la désinformation ou de la mauvaise volonté ?

Précision : 8000 tonnes de papier sont enlevés des ordures et 6000 tonnes de verres.

Délégués :

→ Le grillage du stade des enfants du Rhône est souvent vandalisé.

M. JOURDAN informe du projet d'aménager le terrain à côté afin qu'un terrain de football soit en libre accès.

Délégués :

→ Le problème des déjections canines qui polluent la ville se pose.

M. ROUSSELOT précise que c'est la compétence de la brigade verte.

M. JOURDAN en profite pour parler des chantiers jeunes qui vont concerner 3 sites :

- Place Marcet sur laquelle l'idée est de placer des sanisettes pour chiens et
- Place Lyautey, la Fontaine du Coq,
- Rue des Tourterelles et Impasse A. Blanquet : disparition de plaque de rue.

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE / STATIONNEMENT / CIRCULATION

Délégués :

- Mas des Cyprès, refaire la flèche blanche au sol au bout du sens unique.
- La Citadelle : des trous sur le passage entre la Rue Vauban et la place des joueurs de boules.
- Lotissement Les Hauts de l'Ardèche : la PM pourrait passer car certains résidents sont mal stationnés.

M. BOUDISSA (police municipale) signale qu'ils peuvent appeler, la police municipale se déplacera.

Délégués :

- Rue Jemmapes, en bas de la Place du Couvent, les potelets seront-ils remis ?

M. ROUSSELOT : Oui la mairie va les replacer.

Délégués :

- Impasse Villa Rivage, le souhait est d'avoir des trottoirs. Des pistes cyclables sont elles envisagées ?
- Rue des Mimosas : la bande blanche au stop est trop loin, est-il possible de la modifier ?
- PN 18 : Y-a-t'il un radar pour contrôler les véhicules qui tournent à gauche ?

M. ROUSSELOT : PN18 : un radar lit les plaques (en cas d'enquête policière) et un deuxième surveille la circulation.

Délégués :

- De nombreux délégués ont demandé si la municipalité va laisser la Rue Soler en sens unique, et remettre la route d'Ardèche à 70 km/h comme avant,
- La mairie envisage-t-elle d'avoir une réflexion sur un plan de circulation sur la commune ?

M. ROUSSELOT : L'assemblée est sollicitée pour participer à une Commission Plan Circulation.

Délégués :

- Mme BOSC et Messieurs CARMINATI, POUPARD, VIENS, LIBOUREL se proposent.

SECURITE :

Délégués :

- Crussol, signalement d'une dégradation du grillage SNCF.
- L'entretien des haies et le crépi sur les murs, où en est-on ?

M. ROUSSELOT : Pour Crussol, un courrier a été envoyé mais aucune réponse de RFF. Et pour le crépi et les haies, 167 courriers ont été envoyés, ça suit son cours.

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Délégués :

→ Quel est le suivi pour la Maison du Roy ?

M. ROUSSELOT : un courrier a été adressé au promoteur mais ce dernier est toujours en procès avec les propriétaires donc c'est un problème qui stagne.

Délégués :

→ Rue des 4 vents, le devenir de la petite maison de Mme THERME ?

M. JOURDAN précise que la mairie l'a achetée et qu'elle sera démolie.

Délégués :

→ Rue P. Taillant, la mairie contrôle-t-elle les travaux faits par les particuliers ?

M. JOURDAN répond qu'une personne de l'urbanisme contrôle systématiquement le début et la fin de tous les travaux.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Délégués :

→ Aire de grand passage où en est-on ?

M. ROUSSELOT : c'est une compétence de l'Agglo du Gard Rhodanien mais cela ne pourra être mis en place qu'au moment de la fermeture du puits de la Chapelle (courant 2018).

Délégués :

→ Que va devenir le terrain de l'ancien Collège après la construction du nouveau ?

M. ROUSSELOT : le terrain est à la commune mais le CD (Conseil Départemental) nous rendra le terrain nu (travaux à long termes).

Pour information, la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a contacté la commune pour proposer un projet d'implantation d'une borne pour les voitures électriques dont les frais seraient en intégralité de leur ressort.

Délégués :

→ L'accord pour ce projet est unanime. Ils demandent si des sites sont déjà prévus ?

M. ROUSSELOT : trois sites sont envisageables, Place Pitot, Place de la Citadelle et Square Leandri.

Délégués :

→ Un regret qu'il n'y ait pas plus de locataires dans les délégués de quartiers. Les jeunes locataires de la commune ne se sentent peut-être pas concernés.

M. JOURDAN tient à informer l'assistance du démarrage de la 3ème tranche des travaux du Lavoir qui commenceront début Août 2015.

FIN DE LA REUNION 20h

COMPTE RENDU - REUNION DE QUARTIER

Mercredi 15 juillet 2015 - 18h - Salle Magali - Hôtel de Ville

SECTEUR 2 Centre-Ville / Araignée

SECTEUR 4 NO Rond-Point de l'Europe / St Pancrace

Présents

Elus : Mme SEQUIER, M.JOURDAN, M. DAVER

Délégués : M. CAILHOL, M. COUPAYE, M. DUCHARME, Mme GRENET, M. LEGRAND, M.PARRE, Mme SUSEC, M.VERDIER, M. ZAMARA,

Agents : M. BOUDISSA, Police Municipale

Excusés

Elus : Roger CASTILLON, Maire de Pont-Saint-Esprit,
M.ROUSSELOT Adjoint au Maire,

Délégués : Mme CONTI, Mme LABRUYERE

Les délégués prennent ensuite la parole et abordent les sujets qui les préoccupent.

PROPRETE ET INCIVILITES

Délégués :

→ Lotissement Les Vignettes, l'abri bus devenu un abri poubelle et un lieu de squat doit être démonté.

→ Nuisances sonores du bar l'Express et des bars à côté, nettoyage jusqu'à 02h15. Trop de bruit avec le marché nocturne, l'intervention des pompiers. Tout cela devient très pénible.

→ St Pancrace : beaucoup de dégradations notamment sur les panneaux. Les jeunes jettent des boîtes de coca ou autre lorsqu'ils sont dans le bus. Il faudrait mettre un médiateur et faire une action auprès des parents et éviter que les habitudes soient prises chemin des Mines ».

→ Rue Delattre de Tassigny, trop d'incivilités, des papiers chez les personnes. Dans la rue, vitesse excessive et certaines personnes roulent en sens interdit !

→ Quel sont les termes du contrat de Véolia ? Ne doivent-ils pas nettoyer les avaloirs ?

→ Il y a 10 jours, après minuit, deux personnes ont cassé le rétroviseur du véhicule d'un voisin et se sont cachés dans la rue à côté de Clairvue. Et à trois reprises, celui de ma voisine, ils ciblent toujours les mêmes personnes.

→ Que contient le contrat avec la société NICOLIN ?

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Mme SEQUIER : « Le 29 juin, début de la campagne de nettoyage des containers. Vincent ROUSSELOT lui a certifié que le nettoyage avait commencé ainsi que les contours des points de collecte ».

Délégués :

→ Les plastiques, cartons et poubelles jaunes sont posés la veille sur les bacs mais le lendemain, tout est par terre !

M.DAVER : « l'employé de la Société NICOLIN est tout seul, ce qui n'est pas normal ! »

Délégués :

→ Les gens qui promènent leur chiens devant notre portail, font aboyer tous les autres chiens ».

→ Combien de verbalisation effectuée en deux semaines, quel est le montant de l'amende et où va cet argent ?

M.DAVER : « Ce sont des incivilités d'adultes, notre service propreté passe. Je crois qu'il faut faire réagir les propriétaires de chiens ».

M.JOURDAN : « Faut-il avoir des espaces réservés ? La mise en place d'une canisette (petit aménagement urbain destiné à recevoir les déjections canines) dans le centre-ville est une solution mais rejetée par les habitants. Une réflexion est lancée. Actuellement, la brigade Verte effectue des rondes.

VOIRIE - STATIONNEMENT - CIRCULATION :

Délégués :

→ Lotissement Les Vignettes : Sortie trop dangereuse, demande l'installation d'un miroir et la pose d'un panneau limitation de vitesse à 30 et voie sans issue.

→ St Pancrace : chemin du Calvaire, au niveau de M.BOISSON et Mme PERAUD, il faut remettre un panneau, limitation de vitesse à 30.

→ Suite aux travaux effectués chemin des Mines, c'est devenu un lieu de passage avec des vitesses très excessives. Il faut limiter la vitesse également.

→ Chemin Notre-Dame des Roses au niveau de M.PICARD et M.TRAVIER, c'est devenu un parking, il faudrait mettre des balises pour empêcher ces désagrèments.

→ Le stop de ce chemin n'est absolument pas respecté.

→ Quel est la législation au niveau de la Languedocienne ? ».

M.DAVER : lorsque l'on sort d'un chemin privé, selon le code de la route, on n'a pas la priorité !

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Délégués :

→Chemin de Ventabren, chemin du Calvaire : devant M.HIGAUD n° 460, il faut boucher le trou. Nettoyer les abords, panneau invisible et excès de vitesse.

→Les poubelles se promènent chemin du Calvaire. Il faut limiter la vitesse.

→Rue de Pierrelatte : de beaux traits ont été fait devant les portails, mais c'est en face qu'il faut en mettre.

→Devant le Clos Bon Aure, les personnes se garent aux angles des rues.

Mme SEQUIER : un courrier a été adressé à chaque association pour favoriser le parking vers la crèche lors de chaque manifestation.

M.DAVER : il faut se garer à la gare.

M.JOURDAN : manque de places de stationnement lors des manifestations.

Délégués :

→Rue Delattre de Tassigny, où en est l'étude, état pitoyable, trous pas bouchés et les bordures de trottoir ? Il faut réparer rapidement ! A quand les travaux, attente depuis 2006 !

M.DAVER : en plus maintenant il y a la Noria !

Délégués :

→Par temps de pluie, on a vite 50 cm d'eau ! Il n'y a pas de visibilité en sortant de la rue (à côté d'Intermarché) ! »

Mme SEQUIER : Poser un miroir ?

M.DAVER : Couper le platane ? Voir la nuit, par temps de pluie ou brouillard, il rappelle que le code de la route est très bien fait.

Délégués :

→Rue Vivarais, en 2014 une demande a été faite pour l'installation d'un lampadaire sur la 86, où en est cette demande.

M.DAVER : il faudrait couper cet angle, il y a un projet de passage sous-terrain pour les VL et PL, travaux qui devraient être réalisés par la SNCF.

Délégués :

→Il faudrait mettre des bittes en ferraille, celles présentes en plastique ne servent à rien ! »

→Comment va se passer la circulation devant le collège, rue Albert Camus ?

→Le seul reproche pour ces travaux est : les bacs à fleurs devant le collège, car c'est un plat, c'est-à-dire : un mur ! ».

M.DAVER : « on demande aux gens de ralentir, vous savez rouler à 30 à l'heure ? ».

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Délégués :

→Rue du Vivarais, c'est à peu près propre mais les voitures rasant ma grille pour éviter les dos d'ânes. Par contre on ne voit plus les panneaux de signalisations.

→Que pense faire la mairie pour le caniveau près du dentiste à côté de la maison en bois car c'est un trou dangereux. Rien n'est fait par le Président du syndic, on ne sait même pas où il est, depuis 8 ans ! Le terrain non construit situé en bas n'est pas nettoyé.

→Rue Célestin Freinet, une station réservée aux ambulances est demandée car il y a 200 patients par jour.

SECURITE :

Délégués :

→Chemin de Beauchamp, vous n'avez pas peur que ça tombe ? Tailler tout le long mais cela appartient à la CNR et aux jardins privés.

→Rue Austerlitz, problèmes d'arbres qui ne sont jamais taillés, potager pas entretenu, donc toutes les feuilles tombent dans les piscines.

M.DAVER : Il faut tailler les arbres et enlever les blocs de pierres rue de Pierrelatte ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Mme SEQUIER demande à M.ZAMARA s'il y a encore des problèmes au champ de tir.

FIN DE LA REUNION 19h50.

COMPTE RENDU - REUNION DE QUARTIER

Jeudi 16 juillet 2015 - 18h - Hôtel de Ville, salle Magali

SECTEUR 5 Porte sud / Centre-ville

SECTEUR 6 Espace Sud Extérieur

Présents

Elus : M.ROUSSELOT, Mme SEQUIER, M.JOURDAN, M. ,

Délégués : M.ACERBIS, Mme PAGAN, M. SATRA, Mme TORREZ, M.BAZIN,
M.CHARREIRE, M. CRAPOULET, M. HIRTH, M.JOZION, M. LAMBERT, M. MARION,
M. OUVRIER, M. TEULIERES

Chef de la Police municipale : M. Franck SARTRE

Excusés

Elu : M. Roger CASTILLON, Maire de Pont-Saint-Esprit,

Délégués : Mme CASTANIER, Mme DUCRUE, Mme DUVAL, M. MASSENAVETTE

M. ROUSSELOT fait un point sur les réalisations effectuées et des projets futurs :
30% du tri sélectif effectué, mise en place de miroirs, création d'une Commission Plan
de Circulation et suppressions des panneaux « stop » au profit de « priorité à droite »

Les délégués prennent ensuite la parole et abordent les sujets qui les préoccupent.

PROPRETE ET INCIVILITES

Délégués :

→ « Au Petit Bois » : quelle décharge publique ! C'est une déchetterie à lui tout seul !

M. ROUSSELOT : Pour mettre en place un ramassage porte à porte, cela coûterait
350 000 euros en plus pour la mairie.

En 2014, le SITDOM ? Il y avait 6800 tonnes de verres dans les ordures ménagères,
soit un taux de refus de 60%, ce qui est énorme !

Délégués :

→La speed jet (balayeuse) ne passe jamais dans le quartier saint-Joseph !

→A côté de Mr BRICOLAGE, c'est un dépôt d'ordure !

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

M. ROUSSELOT : Il y a différents points de collecte mais c'est un lieu privé. VALLET Immobilier m'a demandé d'enlever ces points. Que les entreprises qui se trouvent dans cette zone apporte les preuves, factures etc... de la récolte de leurs ordures !

Délégués :

→Au mas du Coteau, une seule poubelle jaune c'est insuffisant.

M.ROUSSELOT : Il se réjouit que l'on réclame une poubelle supplémentaire, cela prouve au moins que la première est utilisée.

Délégués :

→Il faudrait le passage de la balayeuse aux Fatouliers et chemin de Peyraube.

→Sur le quai de Luynes, il y a beaucoup trop d'excréments de chiens.

M.ROUSSELOT : Nous avons le projet d'installer des canisettes mais cela attise les mécontentements ».

M.JOURDAN : Faut-il ou non installer des canisettes ?

Délégués :

→Au sujet des poubelles : Pourquoi l'impasse des Muriers est ramassée porte à porte alors que l'on nous refuse de le faire impasse des Colombiers. Sinon est-il prévu un lieu de stockage des containers, impasse des Colombiers ?

M. ROUSSELOT : Tout le monde veut des points de collecte mais pas devant chez soi, plusieurs points étaient prévus. Il y a 4 gros points de collecte « infâme ». Un souhait : que l'on puisse prendre quelqu'un sur le fait. Faire un ramassage porte à porte, la réflexion est menée, mais cela implique une modification du contrat établi avec la société NICOLLIN. Faire un sondage auprès des voisins pour avoir un avis. Et en fonction, il sera mené une réflexion pour les modalités du changement de contrat.

Délégués :

→Parlez-nous de la Brigade Verte ! »

M.ROUSSELOT : un premier véhicule tourne régulièrement, une amélioration a été constatée à Pont et en septembre un agent pourra verbaliser.

→Au sujet du compost ADM c'est un succès, par contre le parc, les poubelles etc..., ne sont jamais nettoyés.

M.ROUSSELOT : il y a trois ans, le bailleur a fait sortir les poubelles pour ne pas avoir de problèmes d'incendie, mais personne ne fait l'entretien.

M.DAVER : de ce fait un emploi est supprimé depuis quatre ans pourtant les bailleurs ont redit qu'il y avait du personnel de maintenance.

Délégués :

→Un gardien est là pour le ménage et un superviseur.

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

→ Pour les copropriétés, pourquoi demander un nom pour les déchets verts ?

M.ROUSSELOT : La commune a investi dans l'achat d'un camion avec un bras pour les déchets vert et les encombrants. Les spiripontains pourront obtenir un ou deux bags (pour les déchets) pour un montant de 15 euros l'unité. Une annonce sera faite lors de la distribution de ces bags.

VOIRIE/STATIONNEMENT/ CIRCULATION :

Délégués :

→ Ramener à 50 km/h (au lieu de 70) le chemin des Landes au rond-point de l'araignée, ou déplacer le panneau ou installer un radar.

→ Sur le pont, il faut réduire la vitesse ».

→ Satisfaction suite à l'enlèvement d'un ralentisseur rue Emile Noël.

→ Problème : les feux rouges à PONT-SAINT-ESPRIT ?

→ Les travaux sont vraiment super, mais très mauvaise signalisation, notamment pour les touristes en cette période estivale, il fallait mettre plus de panneaux de signalisations

M.ROUSSELOT : Suite aux travaux de la D23, la circulation s'est trouvée encombrée, l'obligation de temporiser le feu rouge du BISTROT a été indispensable. Les travaux ont pris deux semaines et demi de retard dû aux intempéries. ERDF doit poser un compteur pour le feu tricolore, voilà pourquoi la situation est bloquée et que la route est toujours barrée.

Délégués :

→ Manque éclairage :

- rue impasse Colombiers,
- au carrefour, chemin des Sources,

→ Rue des Joncs, priorité pas marquée, poteau en béton très dangereux.

→ Chemin Rieu Primen beaucoup de trous, il faudrait goudronner ou reboucher.

M.ROUSSELOT : Le chemin appartient à la commune de Saint-Alexandre.

Délégués :

→ La piste cyclable est très dangereuse et non identifiée, il y a un danger permanent, où est la voie verte ?

M.ROUSSELOT : L'étude va être lancée début 2016 de l'avenue de l'Europe jusqu'à la Gendarmerie Nationale. Le cheminement piétonnier est fait. L'enfouissement des réseaux au chemin des Cyprès avait été oublié, et la modification a été effectuée pour le cheminement doux, mais les gens râlent !

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

Délégués :

→Avenue Général de Gaulle la balayeuse enlève la terre, ne faudrait-il pas mettre du béton ? ».

→Il faudrait nettoyer chemin de Peyraube (Emile Noël) et il manque un potelet. Le chemin étroit n'est pas nettoyé. Il faudrait tailler en hauteur.

M.ROUSSELOT : Un décret est passé le 30 juin dernier et c'est à CORANGE d'entretenir chemin de Colombier, comme chaque année la mairie envoie des lettres recommandées avec accusé de réception.

Délégués :

→On attend toujours la sablette à la Verrerie ! Il y a 6 bacs à fleurs vides qui servent de poubelles et la haie n'a toujours pas été tombée ! ».

→Ancienne route royale : lorsqu'un semi-remorque s'engage, il lui est impossible de faire demi-tour.

M.ROUSSELOT : La prochaine place à réaménager est celle de la Verrerie, vous serez convoqués en septembre et je veux être présent sur le terrain ! Les bacs seront enlevés, l'entretien est à la charge du bailleur « Un Toit pour tous » qui a signé une convention avec la Mairie.

Un panneau, interdit aux 3,5 T, sera mis : « Ancienne route Royale ».

SECURITE :

Délégués :

→Dans la rue Emile Noël, entre, le chemin de fer, les chicanes, les dos d'ânes les trous etc...on ne peut pas aller vite ». Les gens accélèrent d'en haut !

→En ce qui concerne les miroirs :

- Face feu Villa Clara, à régler.
- Face impasse Colombier, à changer (mat).
- Face au N°209 à installer ».
- route de Gaujac et Saint-Joseph (Emile Noël) : on ne le voit pas !

→Est-il possible de mettre à l'entrée du Clos, le panneau « voisins vigilants » ?

M.SARTRE : il y a une procédure à effectuer et il faut signer une convention.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Délégués :

→A la Mourgette, une voiture est immobilisée devant un panneau stationnement interdit.

POLE DES SERVICES TECHNIQUES

→Pour le Fest'ivales Rhodaniennes, ça me choque qu'un agent de la Police Municipale soit en short ! »

M.SARTRE : ce n'est pas un short mais un bermuda et c'est une tenue règlementaire.

Délégués :

→Les travaux du réseau pluvial aux Cigales n'étaient pas sur le bulletin municipal.

→Satisfaction suite au nettoyage du vieux Pont sauf qu'il y a de l'herbe à l'extérieur, et c'est dommage qu'il y ait tant d'herbes à la Citadelle !».

M.DAVER : La DRAC, elle seule peut s'en occuper, toucher à quelque chose reviendrait à détruire le site.

M.ROUSSELOT : Chemin de la Mirandole, il y avait eu des problèmes d'eau, d'inondations, ce problème a été réglé au mois de juin. Concernant les dos d'ânes, sur les 37 demandés, 22 ont été posés et sur ces 22, 17 ont été enlevés.

Création de la Commission Plan de Circulation des quartiers : M. TEULIERES, M.LAMBERT, M.BAZIN et M.OUVRIER souhaitent en faire partis.

FIN DE LA REUNION 19h40.